



COMMISSION DE SURVEILLANCE  
DU MARCHÉ FINANCIER  
DE L'AFRIQUE CENTRALE

ATELIER RÉGIONAL :  
« LES MARCHÉS OBLIGATAIRES  
ET LES ÉMISSIONS DES TITRES PUBLICS »

Libreville (République Gabonaise), 18 et 19 février 2008

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE  
MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DU  
BUDGET ET DE LA PRIVATISATION**

---

Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale  
BP 1724 Libreville, République Gabonaise  
Tel : (241) 74 75 91 ; Fax : (241) 74 75 88

Site Web: [www.cosumaf.org](http://www.cosumaf.org); Email: [infoscosumaf@cosumaf.org](mailto:infoscosumaf@cosumaf.org)

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions sous-régionales et internationales,

Mesdames et Messieurs Membres des Corps Diplomatiques,

Monsieur le Président de la COSUMAF,

Monsieur le Représentant du Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale,

Mesdames et Messieurs les représentants des Autorités de Régulation des Marchés Financiers,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

La ville de Libreville, siège du Marché Financier de l'Afrique Centrale (MFAC), abrite ce jour, le deuxième Atelier Régional sur la problématique des « **Emprunts Obligataires et Emissions des Titres Publics** ».

En cette circonstance solennelle, il me revient l'insigne honneur de vous souhaiter à tous, au nom du Président de la République du Gabon, son Excellence El Hadj OMAR BONGO ONDIMBA, au nom de son Gouvernement, et en mon nom personnel, une cordiale et chaleureuse bienvenue en terre gabonaise ainsi qu'un agréable séjour sur cette terre de paix et d'hospitalité.

Pour les personnalités et des éminences grises venues des six Etats membres de la CEMAC, de l'Afrique de l'Ouest, du Maroc, de la Tunisie et de la France, je voudrais vous remercier d'avoir bien voulu faire le déplacement de Libreville et de rehausser ainsi de votre présence cet important atelier.

Mesdames et Messieurs,

La problématique du développement des marchés obligataires et des émissions des titres publics se présente comme une préoccupation nouvelle des pouvoirs publics

de la zone CEMAC. Il s'agit là d'une question qui interpelle en premier lieu les pouvoirs publics en tant que pourvoyeurs de ces titres, mais aussi tous les acteurs de la vie économique. Elle induit des implications profondes au niveau du système financier dans sa globalité. Ce qui implique des actions de coordination fortes entre la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, notre institut d'émission, la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale, l'autorité de régulation du marché financier régional et les entreprises de marché.

Pour les Etats, le développement des marchés des titres publics peut s'avérer salubre au regard des avantages qu'ils procurent. Le marché des titres public permettra une diversification des sources de financement ; il permet d'obtenir à moyen terme, des coûts des services de la dette plus bas ; il contribue à amortir les effets de chocs intérieurs et internationaux sur l'économie en offrant aux Etats un financement intérieur aisément accessible ; il contribue au développement de marchés de titres de la dette privée.

Mais l'efficacité attendue de ce marché nécessite au préalable qu'un certain nombre de conditions soient respectées : l'assainissement du cadre macro-économique et réglementaire qui implique les réformes macro-économiques appropriées, les améliorations dans la stratégie de gestion de la dette, des infrastructures et une transparence des marchés. Autant d'éléments qui doivent interpeller tous les pouvoirs publics de la sous-région afin d'établir un cadre de gestion efficace de la dette bénéfique à toutes nos économies.

Mesdames, Messieurs,

Cet atelier est d'actualité, il pose véritablement la question de la modernité du financement des Etats et des économies de notre sous région par les mécanismes transparents du marché. Il s'agit d'une voie par laquelle aucune économie aujourd'hui ne put se substituer si nous voulons sortir de l'opacité, si nous voulons

atteindre l'excellence, si nous voulons établir des bases solides d'une croissance solide et durable.

Cette préoccupation est déjà prise en compte au niveau régional avec la création et la mise en place du Marché Financier de l'Afrique Centrale à côté d'un marché monétaire déjà structuré. Ces structures constituent un facteur dynamique pour asseoir un environnement propice au développement d'instruments liquides et répondant aux besoins des investisseurs.

S'agissant du Gabon, la question de la modernisation du financement de son budget reste une préoccupation fondamentale du Gouvernement. Le recours récent de l'Etat gabonais aux mécanismes de marché pour lever des capitaux sur le marché régional par emprunt obligataire est une illustration de la prise en compte de cette problématique dans l'action du Gouvernement.

Bien que la période de souscription de cette opération ait été courte, située pendant la période des fêtes de fin d'année, et un environnement de la CEMAC caractérisé par la faiblesse de la culture boursière, l'Etat gabonais a pu émettre des titres qui ont été massivement souscrits par les investisseurs de la zone CEMAC.

Les souscriptions par pays de la CEMAC s'articulent de la manière suivante : 40.7% pour le Gabon, 24.6% pour le Congo, 18.4% pour la Guinée Equatoriale, 13.8% pour le Cameroun et 1.2% pour la RCA et pour le Tchad. Par type de souscripteurs : 73.9% par les banques, 12.0% pour les compagnies d'assurance, 9.1% pour les sociétés et 5.0% pour les personnes physiques.

Cette opération a permis au Gabon, de faire face à ses engagements extérieurs vis à vis du Club de Paris dont il a anticipé le paiement de dettes. Cette anticipation consent au Gabon de réduire la vulnérabilité de son économie aux chocs exogènes en lui permettant de desserrer la contrainte d'endettement afin de libérer le

maximum de ressources et de les canaliser pour atteindre les objectifs du millénaire.

Certes, il s'agit d'une première opération par appel public à l'épargne par le biais du marché mais cette opération va constituer une dynamique nouvelle de financement. Et les autorités gabonaises sont plus que jamais déterminées à encourager le démarrage opérationnel du marché financier pour permettre d'élargir les sources de financement de notre économie et asseoir une croissance robuste et durable.

Mesdames, Messieurs,

Les enjeux et les défis de cet atelier demeurent de desceller les obstacles au développement des marchés obligataires et de faire des recommandations susceptibles de doter notre sous-région d'instruments de financement performants par le marché.

Les recommandations de cet atelier, j'en suis persuadé, seront pris en compte dans les stratégies de financement des Etats et de nos économies. A ce titre, je prêterais personnellement une attention particulière à l'issue de ces travaux.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'Atelier Régional sur la problématique des « marchés Obligataires et Emissions des Titres Publics ».

Je vous remercie.